

**Séjour de vacances d'hiver 2025
à La Chapelle d'Abondance (74) dans les Alpes**

Enfants de 8 à 15 ans

Activités : Ski ou Surf (snowboard)

Transport au départ de Quimper, Lorient, Vannes, Rennes, Paris



Le CENTRE



Le chalet se situe à 250 mètres des pistes

PROFIL DU DIRECTEUR

Eric ANTONI, père de cinq enfants, titulaire du BAFD, du PSC1, d'un Monitorat de voile option habitable. Directeur saisonnier d'établissements de classes de découverte (classes de mer et classes de neige) A son actif, une trentaine de direction de séjours de centre de vacances, toutes tranches d'âge, diverses destinations, France et étranger, centres fixes et itinérants, pédestres, en minibus, en roulotte, en bateau.

Directeur de sessions BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) pour l'UFCV, Les Francas de Bretagne, Reflets Ile de France et de sessions BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur) pour les CEMEA et l'UFCV.

Soucieux de la nécessité et de l'importance de l'action éducative des enfants dans le monde actuel, il s'inscrit dans une démarche de construction, de sensibilisation, de réflexion et de vie sociale, au carrefour de la richesse des rencontres, des plaisirs ludiques, et des possibilités d'expression physiques, culturelles, artistiques et scientifiques, c'est pourquoi il entend bien mobiliser l'ensemble de l'équipe à Aillon le jeune.

PRESENTATION DU PUBLIC

Les participants à ce séjour seront âgés de 6 à 15 ans et sont issus principalement de Bretagne et de l'île de France.

L'effectif est composé de filles et garçons. Ils logeront dans des chambres non mixtes.

PRESENTATION DES JOURNEES PREPARATOIRES

Deux journées avant l'arrivée des enfants sont consacrées à la préparation du séjour. Il s'agira de réfléchir à la construction d'un ou plusieurs projets d'animation s'inscrivant dans le projet pédagogique et en accord avec le projet éducatif de l'association Reflets Bretagne.

Nous aborderons également les différents modes d'organisation :

- Présentation du centre et ses fonctionnalités
- Répartition de l'hébergement des adultes
- Répartition de l'hébergement des enfants
- Répartition des congés du personnel
- Organisation de la vie quotidienne
- Planification des temps d'animation
- Répartition des tâches et rôles de chacun
- Préparation des journées et veillées « fortes »
- Découverte de l'environnement
- Modalités de la journée d'accueil des enfants

Un rappel des notions de responsabilité, de sécurité, de secourisme feront partie de ces journées préparatoires.

L'ACCUEIL DES ENFANTS

L'accueil est un acte qui fédère le démarrage du centre. Il est la source de la relation entre les adultes et les enfants. C'est pourquoi nous y consacrerons un temps particulier lors des journées préparatoires.

OBJECTIF GENERAL

Le centre de vacances est un moment privilégié pour l'enfant de sortir de son cadre familial habituel et de découvrir un autre environnement. C'est l'occasion pour lui de trouver un nouvel équilibre dans une vie collective riche en échanges et expériences de vie qui l'amèneront progressivement à développer son autonomie au travers de la vie quotidienne, de la découverte de l'environnement et d'activités physiques, artistiques, culturelles et scientifiques diverses.

Nous devons offrir aux enfants une expérience forte, de vie en collectivité, dans le respect de chacun et de la solidarité et créer un espace de vie chaleureux, de liberté d'expression et de responsabilisation progressive en partageant une expérience commune à travers des activités proposées.

L'objectif sera de faire découvrir aux enfants, d'une manière ludique et adaptée en fonction des tranches d'âge, l'environnement, les différents milieux de vie, les animaux, les végétaux et leur mode de vie. Il s'agira également de sensibiliser les enfants à la fragilité de l'environnement, au respect et à la protection de la nature.

OBJECTIFS A METTRE EN OEUVRE

Ce séjour doit être le moyen d'atteindre les buts énoncés ci-après :

- pratiquer des activités variées pour jouer, s'évader, se dépenser, se reposer et susciter la curiosité.
- se révéler, apprendre la vie collective pour pouvoir jouer son rôle.
- accéder progressivement à l'autonomie et au sens des responsabilités.
- échanger, vivre des expériences avec les autres.
- apprendre la tolérance mutuelle.
- apprendre la citoyenneté.
- recevoir et donner.

La découverte du milieu doit permettre aux enfants d'enrichir leur vocabulaire, de prendre conscience du respect de l'environnement et leur donner l'envie de découvrir encore plus.

FONCTIONNEMENT

* Les repas :

Les repas constituent un temps fort de la journée. Si leur principale fonction est de satisfaire des besoins physiologiques, ils favorisent également l'échange, la convivialité, et restent un moment d'éducation à la vie en société. Les rations alimentaires seront adaptées à l'âge, à l'activité et au climat afin de répondre aux besoins des participants. L'intervention des animateurs, à table, est indispensable pour veiller à ce que chacun mange à son propre rythme, dans un climat harmonieux.

Le ou la cuisinier(e) assure :

- l'élaboration des menus,
- les commandes et le suivi des livraisons,
- la confection des repas,
- la conservation des échantillons,
- l'hygiène de la cuisine

Dans l'objectif de faire participer les enfants à la vie collective : les enfants sont sollicités pour la mise de table

* Le sommeil :

Pendant les vacances, les enfants ont besoin de vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'activité et des moments de repos.

Si les conditions matérielles ont beaucoup d'importance pour assurer à tous un sommeil de qualité, il en est de même en ce qui concerne le rôle et la place des adultes, particulièrement au moment de l'endormissement et du réveil.

Pour conduire au sommeil, les activités de soirée doivent être bien choisies et passer par un retour au calme qui s'adresse plus à l'individu qu'au groupe.

Le lever et le coucher échelonné est un très bon moyen de respecter le rythme de vie personnel des enfants et de créer une atmosphère de vacances.

* l'hygiène :

L'hygiène est un aspect important de la vie en centre de vacances, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation, mais aussi parce que parmi tous les aspects de la vie quotidienne, c'est celui qui touche le plus directement, le plus intimement l'individu. Les moments de toilette, la gestion du linge, les questions de santé ont besoin d'une organisation minutieuse et d'un accompagnement attentif de la part des animateurs et de l'assistant sanitaire.

* les activités sportives, culturelles, artistiques, ... :

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant et dans le respect de son rythme de vie, de ses possibilités et de ses intérêts. C'est pourquoi, chaque activité proposée par l'animateur sera mûrement réfléchie et rédigée sous forme de projet d'animation.

Les activités, ski et surf, sont encadrées par des animateurs chevronnés. Elles constituent des occasions de pratiques sportives, mais aussi d'expression, de communication, et de rencontres.

Elles doivent permettre l'initiative, la prise de responsabilité, entraîner des acquisitions diverses, et par là-même, être source de plaisir.

* les réunions d'enfants :

Lieu d'expression, de confrontation, de prise de responsabilité, de création collective, les réunions d'enfants constituent un moyen particulièrement intéressant et efficace d'apprentissage de la démocratie et de développement de la socialisation, de la solidarité, de la citoyenneté. Pour atteindre ces objectifs, elles doivent faire l'objet de la part des animateurs d'une préparation et d'une organisation minutieuse. Chaque jour, les enfants se réuniront par groupe de discussion, en présence des animateurs qui joueront le rôle de régulateurs avec prise de notes, afin de se prononcer sur les points forts, les points faibles des journées passées et de faire des propositions constructives pour l'avenir. Les informations seront transmises à l'ensemble de l'équipe d'animation et de direction qui devra se prononcer et appliquer dans la mesure du possible, les directives souhaitées par les enfants.

* la communication avec les familles

Les parents pourront prendre des nouvelles du séjour par plusieurs moyens :

- Un serveur vocal, sur lequel l'équipe devra laisser un message au moins tous les deux jours. Il pourra bien sûr être fait avec les enfants,
- L'échange de courrier postal,
- Une communication directe avec les enfants via le téléphone du centre aux heures des repas,
- Une communication indirecte, non-privée, par la transmission d'un courrier électronique via l'équipe,
- Une communication directe par courrier électronique si l'enfant possède une adresse personnelle qu'il consulte sur Internet,
- Un blog consultable sur internet et réalisé pendant le séjour, par l'équipe ou par les enfants.

* la sécurité :

Les dispositions réglementaires en vue d'assurer la sécurité en centre de vacances et de loisirs seront scrupuleusement respectées. Les animateurs se référeront donc aux dispositions générales et particulières en vigueur, notamment les instructions départementales.

Mais, si la connaissance et le respect de règles administratives sont nécessaires, cela ne suffit pas pour créer un véritable climat de sécurité dans toutes ses composantes, notamment morale et affective. L'instauration de règles de vie adaptées et de relations interpersonnelles de qualité concourt au développement de la confiance en soi et dans les autres, donc à la création chez chacun du sentiment de sécurité.

RELATION AVEC LES ENFANTS

La vie de groupe se doit d'être conviviale et les décisions prises en commun, suite aux argumentations de chacun lors de réunions en groupe qui seront quotidiennes pour préparer les journées du lendemain, bi-hebdomadaire pour l'organisation de la vie quotidienne et chaque fois que cela s'avère nécessaire pour tout problème pouvant survenir ou toute nouvelle aspiration des enfants.

Toutefois, l'équipe d'encadrement sera amenée à trancher afin de veiller à la bonne organisation du séjour pour satisfaire aux conditions d'hygiène, de sommeil, de sécurité physique et morale.

VIE QUOTIDIENNE

Une journée type :

8h00 à 9h00	petit déjeuner échelonné
9h00 à 9h30	toilette, rangement
9h30 à 12h30	Ski ou Surf
12h30 à 13h30	repas
13h30 à 14h00	temps libre/réunion d'enfants
14h00 à 17h00	Ski ou Surf
17h00 à 18h00	Gouter chaud
18h00 à 19h00	douches
19h00 à 20h00	repas
20h00 à 21h15	veillée/balade
21h15 à 22h00	coucher échelonné

Un temps de sommeil de 10 à 12h00 doit être respecté et les couchers trop tardifs doivent garder un caractère exceptionnel.

Vivre l'aventure

Découvrir la nature, et sa diversité

Rencontrer d'autres gens

D'abord les copains et les copines avec lesquels il faut apprendre à vivre, les adultes avec leur expérience et leur disponibilité, les habitants du pays dont on ira découvrir le mode de vie et les coutumes.

Mais aussi accepter les contraintes

Les tâches matérielles, le rangement de ses affaires personnelles et du matériel éducatif et de loisir utilisé, les décisions collectives et celles de l'encadrement.

Nous n'oublierons pas non plus les animations de soirées comme les veillées, les enfants seront mis à contribution pour leur préparation et leur réalisation et tous les temps informels qui permettent une bonne communication entre les participants.

REGLES DE VIE :

L'usage du tabac et de l'alcool est interdit en présence des enfants.

L'usage ou la possession de drogues est interdite et constitue une faute grave et inadmissible.

Dans tous les cas de figure, l'usage des bonnes moeurs est de rigueur.

TRANSPORT : En Train ou en Car A/R depuis Quimper, Lorient, Vannes, Rennes, Paris.

LE ROLE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Chargé de l'exécution et du suivi de ce projet pédagogique, l'équipe d'encadrement est constituée d'un directeur, un directeur-adjoint et trois animateurs qui sont sous la responsabilité du Directeur.

Devant la variété des centres d'intérêts, l'équipe doit susciter, la curiosité, l'esprit de découverte et d'aventure des enfants, de créer une dynamique de groupe et de laisser dans les esprits un souvenir inoubliable.

L'équipe d'animation est composée d'au moins 50% d'animateurs titulaires du BAFA.

LE ROLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur occupe par rapport à l'enfant, un rôle privilégié. Situé entre les parents et les enseignants, il bénéficie d'une place essentielle, du fait de son statut. Il est une image influente de l'adulte.

Il doit donc être pleinement conscient de la mission qui lui est confiée. Il doit être à l'écoute des enfants, pouvoir déceler leurs problèmes et par conséquent être vigilant à l'égard du groupe qui lui est confié.

L'animateur est porteur du Projet Pédagogique et il doit mettre ses projets d'animation en concordance avec lui.

L'animateur doit sensibiliser les enfants à la propreté, au rangement, au respect de la nourriture et du matériel. Le respect des horaires des repas est de rigueur pour soulager les tâches du personnel technique.

La réussite des activités dépend d'une préparation minutieuse, de la relation animateur/enfants, et de la capacité de l'animateur à motiver les enfants.

L'improvisation de n'importe quelle activité à n'importe quel moment de la journée est une source d'échec. Une réunion quotidienne ou biquotidienne aura lieu le soir après l'endormissement des enfants afin de préparer la journée du lendemain ou du surlendemain et faire une synthèse de la journée passée.

L'activisme est à proscrire. Le **respect du rythme de vie** de l'enfant et par **conséquent son sommeil**, est le souci permanent de l'équipe d'animation.

LE ROLE DU DIRECTEUR

Il doit motiver l'ensemble de l'équipe d'animation, susciter des idées d'animation s'inscrivant dans le Projet Pédagogique, s'assurer de la mise à disposition du matériel nécessaire pour les différentes activités encadrées par chaque animateur. Il doit favoriser la bonne cohésion de l'équipe, détecter les problèmes collectifs et individuels des enfants. Il planifie les tâches à effectuer (activités de la semaine, rangement, etc.). Il doit faire part des difficultés et problèmes ainsi que de son organisation au directeur du centre.

Il est en charge également des fonctions sanitaires. Il est par conséquent titulaire du PSC 1.

Il intervient, pour une action de prévention, dans tous les moments de la vie collective (rythmes de vie, repas, préparation des activités) et veille à la santé physique et psychique des enfants. Il fait le lien avec les personnes chargées de la santé de l'enfant à l'arrivée et au départ du centre de vacances. Il assure les relations avec le médecin local. Il réalise les petits soins infirmiers élémentaires. Il administre les traitements prescrits par le médecin local et/ou le médecin traitant. Il est à l'écoute et accompagne les enfants d'une manière générale et, plus particulièrement ceux présentant des difficultés. Il veille à la bonne intégration des enfants. Il délivre à l'ensemble des personnels des notions de secourisme.

Il est garant du bon déroulement du séjour, de la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des participants et de l'ensemble du personnel.

Il est garant du budget qui lui est confié. Il est chargé de l'action éducative. Il coordonne l'ensemble du personnel de direction et d'animation.

Il a un rôle formateur auprès des animateurs.

Il est l'interface avec l'organisme, les parents, les collectivités organisatrices, les prestataires de services.